

ABONNEMENT

SAUMUR : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste, et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 JUIN

MIRIBEL

La nomination du général de Miribel comme chef d'état-major général, si elle n'est pas encore à l'Officiel, n'en est pas moins certaine.

La Presse, le nouveau journal boulangiste de l'enfant de chœur Laguerre, l'affirme et attaque violemment le ministère à l'occasion de son choix.

Nous n'avons pas l'habitude de défendre les gouvernements républicains, aussi nos éloges en la circonstance auront une valeur particulière.

Le cabinet Floquet, en appelant au commandement de l'état-major le général de Miribel, a fait preuve de patriotisme et d'indépendance.

De patriotisme, car, depuis longtemps, ce général est unanimement désigné dans l'armée et dans tous les partis comme le plus apte à préparer la défense du pays.

Gambetta, avant Floquet, l'avait compris en lui confiant les mêmes fonctions.

Il y a de l'indépendance, dans cette nomination, de la part des radicaux mettant l'intérêt de la patrie au-dessus de leurs intérêts de parti, car Miribel est notoirement connu pour ses opinions franchement royalistes.

En agissant ainsi, le ministère vient de mettre pour une fois en pratique la formule creuse de la République.

Le piquant de l'histoire, c'est que les boulangistes, inventeurs de cette République ouverte, appartenant à tous, propriétés des conservateurs comme des radicaux, poussent des cris de paon, par l'organe de la Presse, déjà citée, et aussi par l'organe de la France.

Ce n'est rien moins qu'un scandale ministériel.

Miribel, à leurs yeux, comme valeur militaire, est surfait ; on a forgé une légende autour de son nom... Il n'a pas donné de preuves !...

L'appréciation ne manque pas d'audace, venant des souteneurs de Boulanger.

« M. de Miribel au commandement, c'est à nouveau l'armée aux mains des pires ennemis de la République. »

« Ce serait drôle, si ce n'était misérable, et s'il n'était facile de deviner dans cette nomination, encore, toujours la peur du général Boulanger. »

Par un contraste amusant, le signataire de cet article où il est aussi reproché au général de Miribel d'être un fauteur de Coups d'Etat, est précisément cet orateur qui, dernièrement, envisageait avec calme l'éventualité d'un coup de force en faveur du général Boulanger.

Décidément, le brave général a des amis bien maladroits.

Attaquer un choix comme celui de Miribel, contester ses qualités militaires devant lesquelles la passion politique est contrainte de s'incliner, c'est montrer par trop une jalousie léroce et sans dignité.

Et pour les boulangistes, attaquer Miribel comme réactionnaire, c'est donner un démenti immédiat et brutal aux belles théories d'apaisement, de réconciliation dans la République, émises l'autre jour à la tribune par Boulanger.

Ils veulent que la République soit la chose de tous et non la propriété de l'église opportuniste ou autre, mais au moment où le ministère Floquet appelle à lui un général de valeur, sans s'occuper de ses opinions, ils crient de lui fermer la porte au nez, sous prétexte qu'on ne peut être patriote si on n'est républicain !

Peu importe que Miribel soit l'un de nos premiers généraux, il n'est pas républicain et ne peut travailler dans la République à la défense du territoire !

Quand on reproche aux députés de tenir si peu leurs engagements, on devrait commencer par mieux tenir les siens.

Nous ne savons si des attaques prématurées comme celles-là influenceront sur la décision définitive de M. de Freycinet.

Nous voulons, jusqu'à nouvel ordre, met-

tre à son actif cet acte de haut patriotisme et l'en féliciter.

Une fois n'est pas coutume.

Quant aux boulangistes, si M. Laguerre reflète leur opinion et celle de Boulanger, ils auront démontré que les partisans de la République ouverte sont encore plus exclusifs que les adeptes de la République fermée.

GABRIEL BAUME.

UN PEU D'HISTOIRE

M. le Comte de Paris est à Ems depuis quelques jours et l'on annonce que le Prince impérial d'Allemagne doit s'y rendre d'ici au 15 courant, si la santé de son père le lui permet.

En annonçant cette double nouvelle, un journal radical la fait suivre d'un commentaire que nous signalons :

« Le Comte de Paris se rappelle, dit-il, les traditions monarchiques : il sait que les princes de la famille royale ont sans cesse pactisé avec les ennemis de la France, qu'ils étaient avec eux en 1792, qu'ils sont revenus grâce à eux en 1815, et il n'hésitera pas à mettre sa main dans celle du prince Guillaume. »

Appliquée au Comte de Paris et à la famille d'Orléans, l'appréciation qu'on vient de lire constitue un odieux travestissement de l'histoire.

Loin de pactiser en 1792 avec les ennemis de la France, les princes d'Orléans les combattirent. Les souvenirs de Jemmapes et de Valmy, où Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres, plus tard Roi des Français, se fit remarquer par sa bravoure, sont là pour le prouver.

Les princes d'Orléans, en 1870, demeurèrent fidèles à cette tradition. L'épique légende de Robert le Fort est encore présente à toutes les mémoires, et si le Comte de Paris et le duc d'Aumale ne furent pas sur le champ de bataille à côté du prince de Joinville et du duc de Chartres, on sait bien que le gouvernement de la Défense nationale les en empêcha.

Quant à la vieille fable des Bourbons « ramenés dans les fourgons de l'étranger », il y a beau temps que d'irréfutables documents historiques en ont fait justice, en établissant que les Bourbons rentrèrent en France non avec les alliés, mais malgré eux.

Nos adversaires savent tout cela aussi bien que nous. Mais, ils savent aussi que la calomnie est toujours bonne à utiliser. Seulement, celle-ci ne trompera plus personne.

Nous ajoutons qu'une autre entrevue entre l'héritier de la couronne de France et l'héritier de la couronne d'Allemagne n'a rien qui nous déplaît. Le patriotisme de M. le Comte de Paris nous est connu et nous savons que s'il est appelé à parler des affaires de son pays, c'est le patriotisme le plus vrai qui inspirera son langage.

Il y a dix-huit mois, toute la Presse a rendu compte des entretiens que M. le Comte de Paris avait eus, à San-Remo, avec le père du Prince impérial, actuellement l'empereur Frédéric. Dans ces entretiens, qui n'ont pas été démentis, l'on a admiré la sagesse et le patriotisme de M. le Comte de Paris.

La France a salué avec respect et avec sympathie l'avènement de l'empereur Frédéric. Cela prouve que l'influence de M. le Comte de Paris avait été ce qu'elle devait être.

Encore une fois, si M. le Comte de Paris se rencontre à Ems avec le Prince impérial d'Allemagne, la France ne saurait avoir un plus sûr interprète de son honneur et de ses intérêts.

LES NOCES D'ARGENT

Du DUC et de la DUCHESSE de CHARTRES

LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Chartres ont célébré lundi leurs noces d'argent. Robert d'Orléans, duc de Chartres, second fils de ce généreux et chevaleresque duc d'Orléans, qui fut enlevé si prématurément à la France, a épousé, en effet, le 14

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE Ier

Un mariage en péril

(Suite)

Et tandis que Louis entraînait sa mère, sa fiancée et les témoins vers un angle éloigné du salon, M. Ducorail s'approchait de M^{lle} Rosa.

— J'ai rédigé l'acte comme vous me l'avez demandé, mademoiselle, dit-il à voix basse, mais mon devoir professionnel m'oblige à vous faire remarquer que cet acte est irrévocable.

— Eh bien, mon ami ?

— Eh bien, mademoiselle, vous donnez la plus grande partie de votre fortune à votre nièce Charlotte.

— Oui.

— Et par conséquent vous déshéritez son frère, votre neveu, Raïnabault Marival.

— Parfaitement.

— Vous avez bien mûrement réfléchi ?...

— Comment, si j'ai mûrement réfléchi ! s'écria tout haut la vieille fille en fronçant les sourcils. Il y a dix ans que j'y réfléchis ! Charlotte a fait

ma joie, Raïnabault mon malheur. Le misérable m'a insultée, calomniée, presque battue, il s'est enfui de ma maison, je ne l'ai pas vu depuis quatre ans et ne me soucie pas de le revoir. C'est bien mon droit, je le suppose, de disposer de tout ou partie de ma fortune comme il me plaît !

— Assurément, mademoiselle, mais mon devoir...

M^{lle} Rosa prit la main de M. Ducorail.

— Oui, c'est très bien, dit-elle, ce que vous faites là, mon cher ami. C'est d'autant mieux que vous semblez oublier que vous avez une parente, M^{me} Daniel, qui est aussi la mienne à un degré plus rapproché que ne le sont Charlotte et Raïnabault, dont je ne suis la tante qu'à la mode de Bretagne, c'est-à-dire par à peu près, et que si je mourais sans avoir disposé de mon bien, ce serait elle qui hériterait de moi.

— Sans doute, sans doute, murmura M. Ducorail, mais d'abord ma tante Daniel n'a besoin de rien, et ensuite je n'ai rien à voir à vos volontés. Chacun regarde ici Charlotte comme votre fille. Vous vous aimez tant l'un l'autre ! Il est donc juste...

— Hélas ! murmura M^{lle} Rosa avec des larmes dans la voix, je vais la perdre... mais c'est pour son bien et pour son bonheur ! Allons, mon cher maître, prenez place à la table. Charlotte, viens ici ; M^{me} Duparc, prenez ce fauteuil, et vous,

messieurs, asseyez-vous. Il ne faut plus perdre un instant.

Chacun se rapprocha, on entendit un grand bruit de chaises et de fauteuils, puis le silence se fit. Maître Ducorail tira ses lunettes d'or et se les posa sur le nez. Mais comme il en était à cette importante opération, Rosalie entra encore comme une tempête :

— Entendez-vous ? cria-t-elle. Entendez-vous ? Voilà qu'on sonne le tocsin à notre église, à présent !

Tous les visages troublés se tournèrent vers les fenêtres. On entendait des gens qui couraient silencieusement dans la rue, comme dans les nuits d'incendie. Au loin, toujours la même rumeur, le clapotement sourd des vagues, les cris des riverains et des travailleurs, le roulement des charrettes et le bruit de la pluie et du vent.

— Quelle journée ! quel temps ! murmura Beau-drillard.

M^{lle} Rosa fit un signe, Rosalie disparut, tout étonnée du calme des assistants, et M. Ducorail commença la lecture du contrat. Cet acte pouvait se résumer en quelques lignes : Louis Duparc se mariait avec une dot de quarante mille francs, et Charlotte avec tous les biens immeubles que sa tante lui donnait et qui pouvaient s'élever à la valeur d'une centaine de mille francs. C'était, pour le jeune ménage, avec les bénéfices futurs de

l'étude des Sablons, une aisance assurée.

Dès que M^{me} Ducorail eut achevé sa lecture, Charlotte, les larmes aux yeux, se jeta dans les bras de sa tante et la remercia avec effusion. Louis se joignit à elle et l'on eût pendant quelques instants le doux et rare spectacle de deux cœurs reconnaissants. L'excellent Beau-drillard, dont la sensibilité était grande, avait peine à retenir son émotion. Gaspard Pays, plus libre et plus expansif que les autres témoins, s'épanchait dans le sein de son voisin, M. Desplats.

— Mon cher Desplats, s'écria-t-il, ces jeunes gens seront heureux, c'est moi qui vous l'affirme !

— Et qui vous dit le contraire ? murmurait doucement M. Desplats, que les bruyantes manifestations troublaient toujours un peu.

Le notaire laissa pendant quelques minutes les fiancés, M^{me} Duparc et M^{lle} Rosa échanger leurs impressions diverses, puis, entendant de nouveau les bruits du dehors, il se leva et présenta sa plume à M^{me} Marival. La tante signa l'acte, puis M^{me} Duparc, puis les témoins et les fiancés eux-mêmes, et enfin maître Ducorail mit son plus beau paraphe au bas de la page.

— Voilà qui est complet, dit-il, en roulant le contrat et en prenant son chapeau. Maintenant, mademoiselle, vous n'avez plus besoin de moi et je vous demande la permission de retourner à mon étude...

juin 1863, sa cousine germaine Françoise d'Orléans, fille du prince de Joinville, le vainqueur de Tanger et de Mogador.

De cette union sont nés cinq enfants, dont quatre sont aujourd'hui vivants : la princesse Marie, qui a épousé le prince Valdemar de Danemark ; le prince Henri, auquel une décision arbitraire et injustifiable du gouvernement républicain a fermé l'entrée de l'Ecole de Saint-Cyr et qui fait en ce moment un voyage dans l'Extrême-Orient pour compléter son instruction ; la charmante princesse Marguerite et le jeune prince Jean, âgé de quatorze ans.

Tout le monde connaît la carrière du duc de Chartres. Profondément patriote, passionné pour l'état militaire, il se trouvait exilé à l'âge où il aurait voulu et dû entrer dans l'armée française. Il a cherché toutes les occasions d'apprendre le métier de soldat. Pendant la guerre d'Italie, il a servi dans l'armée piémontaise, ne pouvant pas servir dans l'armée française, et a été porté à l'ordre du jour pour sa belle conduite.

Avec son frère aîné, le comte de Paris, il a combattu dans l'armée des Etats-Unis sous les ordres du général Mac-Clellan.

Pendant la guerre de 1870-71, il demanda par deux fois du service dans l'armée française, en même temps que son frère et ses oncles : une première fois au moment de la déclaration de guerre, une seconde fois après Sedan. Sa demande ayant été repoussée par le gouvernement impérial, il parvint, grâce au concours dévoué de M. Estancelin, à se faire admettre dans l'armée française sous le nom de Robert le Fort, et il gagna ses grades à la pointe de son épée, sous des généraux républicains. Maintenu dans l'armée par la commission des grades, il continua sa carrière militaire dans les conditions les plus irréprochables et il était sur le point de devenir général lorsqu'il fut d'abord mis en retrait d'emploi, puis rayé des cadres de l'armée en même temps que les autres princes de sa famille.

Sa femme, la vertueuse duchesse de Chartres, est le modèle des épouses et des mères.

INFORMATIONS

LES ELECTIONS DE DIMANCHE

Les électeurs de Montagnac viennent de répondre aux condamnations du tribunal de Béziers et aux fanfaronnades de M. Floquet. Convocés dimanche pour élire leur Conseil municipal, les électeurs de Montagnac réclamèrent l'envoi d'un délégué spécial pour présider aux opérations.

Dès lors, le succès leur était acquis et la liste conservatrice a été, tout entière, élue. Les républicains, comprenant que, la fraude électorale étant interdite, il était inutile pour eux d'aborder le scrutin, se sont absentés.

A Campagnan, les conservateurs ont été élus.

A Aumes, les élections n'ont pas eu lieu ; le maire ayant été révoqué le 9 juin pour n'avoir pas fait afficher, dans le délai voulu, l'arrêté préfectoral fixant la date de l'élection.

A Cazouls-l'Hérault, où aucun délégué spécial n'avait été envoyé, on a trouvé dans l'urne 49 bulletins de plus qu'il n'y avait de votants ; les conservateurs qui faisaient partie du bureau se sont retirés.

LA REPUBLIQUE CAOUTCHOUC

Voici une définition que le *Temps* donne de la République ; elle est à recueillir :

« En elle-même, la République n'est pas » plutôt radicale que modérée, progressiste » que conservatrice. Elle est ce qu'on la » fait être, à moins, toutefois, que des » cirilèges ne touchent aux principes qui » fondent la dignité des citoyens, auquel » cas il n'y a plus de République. »

Cette République qui est aussi bien la Commune, tout en restant la République, qu'une oligarchie bourgeoise, n'est évidemment pas faite pour rassurer ceux qui aiment la stabilité et les régimes politiques définis.

La République ressemble donc à ce bloc de marbre devant lequel le sculpteur se posait la question :

Sera-t-il dieu, table ou cuvette ?

La définition de M. Thiers était plus vraie historiquement. « C'est un régime qui tombe toujours dans l'imbécillité ou dans le sang. »

Le *Temps* donne raison à Naquet disant à la tribune :

« La République, c'est le provisoire perpétuel. »

C'est égal, cette République qui reste la République tout en étant 93, ou le Directoire, ou le Consulat, ou la Commune, ou l'Anarchie parlementaire, c'est tout de même un drôle de régime et les philosophes qui s'en contentent sont de drôles de philosophes.

LES VARIATIONS DU GÉNÉRAL BOULANGER

M. Reinach, dans la *Republique française*, avait écrit que, à la suite du discours menaçant de M. de Bismarck, le général Boulanger — alors ministre de la guerre — avait fait appeler le général de Miribel pour avoir recours à ses lumières au sujet de la mobilisation. M. Reinach affirmait tenir ces détails du général Boulanger lui-même.

Interviewé par un rédacteur du *Gaulois*, le général Boulanger nia.

M. Reinach, répondant à ce démenti, déclare que ce fait lui a été raconté par M. Boulanger le 20 janvier 1887.

Le directeur de la *Republique française* ne s'étonne point d'ailleurs de la dénégation du général Boulanger, lequel est coutumier du procédé et qui, le même 20 janvier 1887, affirmait à M. Reinach n'avoir point vu M. Rochefort depuis trois mois, tandis qu'il avait dîné chez lui la veille.

LE GRAND-PRIX DE PARIS

Les courses du Grand-Prix de Paris ont eu cette année un succès plus vif encore que les années précédentes. Une foule énorme

avait envahi la pelouse de Longchamps, et la recette de la Société d'encouragement a dépassé 340,000 fr.

Stuart, le « crack » de M. Pierre Donon, a triomphé sans effort de son rival anglais *Crowberry*, monté par Webb, appartenant à M. Vynier, l'heureux propriétaire de *Minting*, vainqueur du grand prix de 1886 ; de *Galaor*, à M. Lupin, et de la cavalerie de M. le baron de Soubeyran : *Chérif*, *Saint-Gall* et *Saint-Léon*.

Stuart est un animal de premier ordre, honnête, correct, un grand cheval dans toute l'acception du mot, qui, d'un bout à l'autre de sa carrière, n'a jamais eu une défaillance, et qui fait grand honneur à son propriétaire, à son entraîneur et à l'élevage national. Ce triomphe de *Stuart* est bien un triomphe éminemment français, dans toute l'acception du mot.

On sait que les paris engagés sur le Grand-Prix se chiffrent par des millions. Les gagnants ont été exceptionnellement nombreux cette année, ce qui a réduit d'autant leur bénéfice : au pari mutuel, *Stuart* n'a rapporté que 22 fr. 50 pour chaque mise de 40 fr.

Stuart est le treizième cheval français qui gagne le Grand-Prix de Paris depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis vingt-six ans. Les chevaux anglais l'ont gagné onze fois ; un cheval hongrois, *Kisber*, l'a gagné en 1876, et un cheval américain, *Fozall*, en 1884.

Les autres courses qui avaient lieu, dimanche, à Longchamps, n'ont offert qu'un médiocre intérêt.

NOUVELLES MILITAIRES

M. de Freycinet vient de décider la création, à l'Ecole supérieure de guerre, d'un nouveau cours qui traitera des opérations maritimes combinées entre les forces de terre et de mer, en un mot, de tout ce qui touche à la défense des côtes, ports et rades, au siège des places fortes maritimes, etc...

Le ministre de la marine a désigné à son collègue de la guerre pour professer ce cours M. le lieutenant de vaisseau Degouy. Cet officier distingué a fait paraître dans la *Revue maritime* une série d'articles fort remarquables sur les opérations combinées.

INSPECTION MILITAIRE

Deux membres du conseil supérieur de guerre, dont le général de Miribel, iront prochainement s'assurer du fonctionnement de la mobilisation et de l'état des travaux de défense dans l'étendue du 15^e corps.

Ils inspecteront isolément les régions d'Avignon, Nîmes, Marseille, Toulon et Nice.

LES MISSIONS ÉTRANGÈRES EN ITALIE

La nouvelle que les missions militaires étrangères ne seront pas admises aux grandes manœuvres italiennes est exacte, mais on assure que le duc d'Aoste, qui les diri-

gera, invitera, personnellement, à figurer dans son état-major les attachés militaires d'Allemagne, d'Autriche et d'Angleterre.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Le Président de la République vient de faire don à l'Union Saumuroise, pour son prochain concours régional de Tir, lequel sera terminé par une grande fête de gymnastique, d'une magnifique coupe calibrée de la manufacture de Sèvres.

De son côté, la Ligue des Patriotes vient d'adresser, dans le même but, trois volumes du *Drapeau*, richement reliés, et trois autres volumes patriotiques.

Les personnes qui auraient l'intention de faire des dons en nature sont priées d'en aviser le président de la Société, le plus tôt possible, les programmes devant être établis avant la fin du mois.

Dimanche 17 juin, une section de gymnastes accompagnée du drapeau se rendra à Chinon prendre part à la fête de gymnastique.

Rendez-vous à la Société, rue des Boires, à 10 heures, pour la distribution des cartes. — Départ à 10 heures 40 du matin.

Les membres honoraires qui auraient l'intention de se joindre aux travailleurs sont priés de se faire inscrire, sans aucun retard, à la salle du conseil de la Société.

Le Président, G. DOUSSAIN.

L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Le personnel si intéressant des agents de l'administration des contributions indirectes est sous le coup d'une vive émotion.

Le directeur général, M. Catusse, vient de décider qu'à l'avenir les employés de tous grades placés sous ses ordres ne pourront plus être nommés dans leur département d'origine ni dans celui de leur femme.

Cette décision a même un effet rétroactif qui aggrave singulièrement la mesure, car il a été convenu, paraît-il, qu'on ne donnerait, à l'avenir, aucun avancement de grade ni de classe aux agents placés dans ces conditions.

On donne pour raison de cette mesure qu'un employé des contributions indirectes ne peut consciencieusement exécuter son service dans un département où il a des relations de famille.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE BRASSEUR. — Une bonne fortune pour le public de notre ville :

Les journaux de Paris annoncent que le directeur du théâtre des Nouveautés, Brasseur, qui s'est fait plusieurs fois applaudir à Saumur dans ses remarquables créations du théâtre du Palais-Royal, *la Cagnotte*, *la Boîte à Bibi*, *Tricoche et Cacolet*, etc., etc., accompagné de son fils, Albert Brasseur, et de ses meilleurs artistes des Nouveautés, fait en ce moment une grande tournée en France, et doit passer très prochainement dans notre ville, où il donnera une seule représentation extraordinaire d'un des plus grands succès de son répertoire n'ayant pas encore été joué sur notre théâtre.

Nous indiquerons prochainement à nos lecteurs la date et la composition exacte de cette représentation exceptionnelle.

CHANGEMENT DE GARNISON

Le 1^{er} et le 2^e régiments de cuirassiers quitteront Lunéville le 15 septembre pour se rendre à Angers et à Niort.

On sait qu'ils seront remplacés par les 11^e et 12^e régiments.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Bains de mer de l'Océan

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours

Pendant la saison des bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, toutes les gares du réseau délivrent pour les stations balnéaires ci-après des billets aller et retour de toutes classes.

Pour les distances de 250 kilomètres, ces

— Jusqu'à ce soir, mon ami ?
— Oui, jusqu'à ce soir ; je n'oublie pas votre aimable invitation pour le dîner.

— Jésus ! mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? s'écria à ce moment Rosalie rentrant dans le salon. On dit que la levée crève à la Chapelle, tout le monde court, tout le monde pleure ; c'est effrayant !

Sans plus attendre, M. Ducorail partit, tête baissée, en bousculant un peu la vieille servante.

— Au revoir, messieurs, s'écria-t-il.

Et il s'élança dans la rue.

Rosalie ne l'avait pas trompé. Partout des gens effrayés couraient en hâte dans la direction de la Loire.

Le tocsin sonnait dans les paroisses voisines. Le village était presque désert ; tous les hommes valides étaient sur la levée. Dans ce silence effrayant, on entendait des cris confus, à un demi-kilomètre, sur les rives du fleuve, des bruits de voix qui s'élevaient et retombaient tout à coup, et de temps à autre des exclamations d'angoisse. Au loin, vers la Chapelle, des grondements sourds, prolongés, effrayants. La pluie tombait, froide et pénétrante, et les ruisseaux roulaient leurs eaux à pleins bords.

Le notaire ne s'arrêta qu'un instant, pour prêter l'oreille à toutes les rumeurs et savoir où était le danger, puis, appelant à son aide toute sa

vigueur, il courut, lui aussi, vers la levée.

En quelques minutes, passant à travers les troupeaux, les charrettes et leurs conducteurs, maître Ducorail parvint au pied de l'immense digue.

De là, on entendait clairement, sans le voir, le roulement confus, énorme, du fleuve et le bruit sourd des vagues frappant sans cesse l'obstacle que les hommes avaient élevé contre lui.

Le notaire frémit en écoutant ce tonnerre continu et ce crépitement sinistre.

Quelques femmes étaient serrées les unes contre les autres et pleuraient silencieusement dans un coin. Elles reconnaurent maître Ducorail.

— Ah ! mon bon monsieur, s'écria l'une d'elles, nous sommes perdues !

— Mais non, répondit le notaire, qui ne voulait pas montrer sa frayeur. Le flot baissera peut-être.

— Il s'élève, au contraire, depuis trois heures. Montez plus haut et vous verrez.

Le notaire n'avait pas attendu cette invitation pour gravir le terrassement. En une seconde il fut sur la levée.

Alors il jeta un cri.

Devant lui, à perte de vue, s'étendait la Loire, énorme, agitée, furieuse, charriant des madriers, des arbres, des débris de toute nature, roulant ses vagues jaunâtres comme la mer dans les jours d'orage, et venant jusqu'à ses pieds, à la hauteur

des batardeaux élevés depuis quelques jours, peser d'un poids incalculable sur la levée !

Derrière lui, et à sept ou huit mètres au-dessous du niveau des eaux, la vallée, avec ses riches moissons et ses nombreux habitants.

Que deviendraient cette vallée, ces moissons, ces richesses, ces foyers, ces habitants, si le faible obstacle qui les séparait des flots venait à se rompre !

Autour de lui, sur la levée même, à droite et à gauche, la terreur, la lutte impossible, le désespoir, et toute une foule d'hommes et de femmes qui levaient les bras au ciel et qui, à chaque lame que le vent soulevait, poussaient des cris confus au milieu desquels un surtout dominait :

— La levée se rompt à la Chapelle !

(A suivre.)

Confiserie Félix POTIN

Grand Assortiment de Boîtes pour Baptêmes, Bonbons et Dragées première qualité PRIX MODÉRÉS

S'adresser.... Où ?
Toujours à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28, rue Saint-Jean.
G. DOUSSINEL. — P. ANDRIEU, successeur

Etude de M^e VERLET, notaire à Fontevrault, successeur de M^e ROULLEAU.

VENTE DE MEUBLES

Le DIMANCHE 24 juin 1888 et jours suivants s'il y a lieu, à Fontevrault, à midi, en les dépendances de la Maison centrale,

Par le ministère de M^e VERLET, notaire à Fontevrault,

DES OBJETS MOBILIERS, marchandises et outils dépendant de la succession vacante de M. VINIER, en son vivant fabricant de chaussures à Fontevrault.

On paie comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur,

Le DIMANCHE 17 Juin 1888, à une heure précise de relevée,

En totalité ou par lots à former au gré des acquéreurs,

D'UNE PROPRIÉTÉ

A SAUMUR, Située aux Huraudières, Derrière l'Ecole de cavalerie, Appartenant à M. LACROIX-TAUGOURDEAU, jardinier, qui l'exploite actuellement.

Cette propriété, située sur le chemin du Breil ou chemin Charnier, est d'une contenance totale de deux hectares quatre-vingt-quatre ares vingt-sept centiares et comprend :

- 1° Un corps de bâtiments se composant de maison, hangar, caves et autres dépendances; 2° Une petite maison isolée; 3° Une portion de terrain en culture plantée de rangées de vignes contenant cinquante-huit ares quatre-vingt centiares; 4° Un jardin fruitier et potager contenant un hectare vingt-cinq ares dix centiares; 5° Une pièce d'eau d'une superficie de cinquante-sept ares quinze centiares; 6° Enfin un pré saulaie de quarante-trois ares vingt-deux centiares.

Elle est d'un seul tenant et joint à l'ouest le chemin du Breil ou chemin Charnier, au midi la levée d'enceinte, au nord l'usine Avenier et M. Guérin, à l'est M. Chambourdon ou le tir aux pigeons.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, à M. LACROIX-TAUGOURDEAU; Et, pour tous renseignements: 1° à M^e GAGNAGE, notaire, dépositaire du cahier des charges; 2° et à M. TAUREAU-NICOLAS, expert au Pont-Fouchard.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

A Saumur, en l'étude dudit M^e GAGNAGE,

Le samedi 16 juin 1888, à 4 heures de l'après-midi,

DES IMMEUBLES

CI-APRÈS,

Situés à Saumur, quartier de Nantilly,

Appartenant à M. FOURNÉE-GONDOUIN, d'Angers.

1^{er} Lot.

Un morceau de terre clos de mur, sur lequel existe une petite maison, le tout situé au lieu dit Grenelle, d'une superficie de vingt-deux ares environ, joignant au levant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Fermé Kaiser, et au nord M. Chevalier.

2^e Lot.

Un clos de vigne, situé au même lieu, en face le précédent, d'une contenance d'environ quarante-quatre ares et sur lequel existe également une petite maison, le tout joignant au couchant le chemin de la Sablonnière, au midi M. Couassin et au nord M. Bodin.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e GAGNAGE, notaire, ou à M. TAUREAU-NICOLAS, expert à Baugéux.

UN JEUNE HOMME de 13 ans demande place. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire

En l'étude de M^e GAUTIER, notaire,

Le DIMANCHE 24 juin 1888, à midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, impasse des Boires, Appartenant à M^e BLONDEAU, comprenant: Maison d'habitation, vaste Hangar et Atelier, Jardin contenant 7 ares 65 centiares.

Sur la mise à prix de: 6,500 fr.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. LANGLOIS, expert à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 4^e novembre prochain,

UNE FERME, située à Beaulieu, commune de Saumur, contenant un hectare soixante ares, clos de murs; Et soixante-six ares de pré, dans la Prairie-de-Beaulieu; Exploités actuellement par M. DIXMIER.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

Située à l'entrée du Pont-Fouchard, Commune de Baugéux,

Occupée par M^e JAVELLE et autres,

Comprenant: deux habitations, grand portail sur la route, cour, hangar, deux écuries et jardin bien planté d'une superficie de treize ares soixante-quinze centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

A CÉDER

IMMÉDIATEMENT

Pour cause de décès,

Très-bonne maison de Clouterie, Quincaillerie et Articles de ménage.

MAGASIN BIEN SITUÉ ET TRÈS BIEN ACHALANDÉ.

S'adresser à M^e veuve VASSEUR, propriétaire de ladite maison, 28, rue Saint-Nicolas, Saumur.

A VENDRE

UNE EXCELLENTE

MACHINE A VAPEUR

Force de 8 chevaux

De chez Nativet, à Nantes. — S'adresser à M. DE LÉPINE, à Dampierre, près Saumur.

A VENDRE

8 Wagons à bascule;

300 mètres de rail Decauville, voie de 40 centimètres,

S'adresser à M. ACKERMAN, à Saint-Hilaire Saint-Florent.

QUINCAILLERIE ROLLAND Frères 5, rue d'Orléans SAUMUR

Soufflets à vignes, Lavergne et autres systèmes. Fils de fer galvanisés pour la vigne. Pulvérisateurs Ponce-Bernard, Japy et Delord. Faux brevetées sans côte, nouveau modèle.

M^{lle} BLIARD a l'honneur des dames qu'à partir du 1^{er} juin elle a pris la suite d'affaires de M^{me} Forgeau, couturière, Grand'Rue, n^o 75, dont elle était première ouvrière.

A Vendre ou à Louer

PETITE PROPRIÉTÉ AVEC JARDINS

Sise à Saint-Florent.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA

GRANDE MARNIÈRE

Par GEORGES OHNET.

Ce puissant et dramatique roman, splendement illustré, sera suivi des meilleures œuvres de MM. Georges Pradel, Léopold Stapleaux, Charles Mérouvel, Octave Féry, Camille Bias, etc.

Pour paraître immédiatement

après LA GRANDE MARNIÈRE

LES

AMOURS D'UN BANDIT

Par CARLE DES PERRIÈRES

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection du journal se compose actuellement de 60 Volumes, forme une véritable Bibliothèque, renfermant les Ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles Mérouvel, Camille Bias, Alfred de Bréhat, etc.

BUREAUX, 64, rue Amelot, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JUI.

Table with 4 main columns: Valeurs au comptant, OBLIGATIONS, and another Valeurs au comptant. Includes sub-columns for Clôture préc, Dernier cours, and various financial instruments like Est, Paris-Lyon-Méditerranée, etc.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Large table with multiple sections for different railway lines: LIGNE DE LÉTAT, LIGNE D'ORLÉANS, SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON, SAUMUR — BOURGUEIL. Each section lists stations and departure/arrival times for different train classes.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.